

Quelles primes et indemnités sont maintenues pendant les congés ?

	Congés maladie ordinaire Accident du travail	Congés longue maladie Congés longue durée	Congé de maternité/paternité/ adoption
Prise en charge partielle des titres d'abonnement- trajet « domicile/travail »	Suspendue <i>Néanmoins prise en charge maintenue jusqu'à la fin du mois en cours duquel débute le congé</i>	Suspendue <i>Néanmoins prise en charge maintenue jusqu'à la fin du mois en cours duquel débute le congé</i>	Suspendue <i>Néanmoins prise en charge maintenue jusqu'à la fin du mois en cours duquel débute le congé</i>
Heures supplémentaires : HSA + prime 3 HSA	Suspendue	Suspendue	Suspendue
ISOE part fixe	Maintenue *	Maintenue *	maintenue
ISOE part modulable	Suspendue dès lors que l'agent est remplacé	Suspendue	Suspendue
ISS direction	Suspendue dès lors que l'agent est remplacé pour une durée supérieure à un mois Sinon*	Suspendue	Suspendue dès lors que l'agent est remplacé pour une durée supérieure à un mois
ISS Zep	Suspendue	Suspendue	suspendue
Indemnité de fonctions particulières à certains PE	Maintenue *	CLM : Maintenue * CLD : suspendue	Maintenue
Indemnité CPE/ Personnels enseignants de documentation	Maintenue *	Maintenue *	Maintenue
Indemnité SEGPA	Suspendue	Suspendue	Suspendue
IFIC	En cas d'absence remplacée, l'indemnité est versée au remplaçant au prorata de la durée de remplacement.	En cas d'absence remplacée, l'indemnité est versée au remplaçant au prorata de la durée de remplacement.	En cas d'absence remplacée, l'indemnité est versée au remplaçant au prorata de la durée de remplacement.

